



# COMMUNE DE PAUDEX

## DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

### La Municipalité de la Commune de Paudex

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 22 mars 2010, le Conseil communal a adopté :

1. Le préavis 05 - 2010 – Création d'une crèche – crédit d'investissement  
-. Demande de crédit: fr. 1'515'000.--

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, LEDP).

2. Le préavis 06 - 2010 – Chemin de l'Etang – revêtement et conduites  
-. Demande de crédit: fr. 216'000.--

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, LEDP).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic  La Secrétaire municipale   
Serge Voruz  Ariane Bonard

Paudex, le 23 mars 2010